

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 19 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
« CAP sur la PAC 2020 » : Stéphane Travert réunit les parties prenantes pour échanger sur l'avenir de la Politique agricole commune
—

A l'initiative de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'ensemble des parties prenantes nationales concernées par l'avenir de la PAC ont été réunies pour la première fois, ce mardi 19 décembre 2017 dans l'enceinte de l'OCDE. Des représentants des trois grandes instances qui fondent la politique européenne ont également participé à cette conférence « CAP sur la PAC 2020 », et notamment le Commissaire Phil Hogan, des parlementaires européens ainsi que plusieurs ministres de l'agriculture européens.

Stéphane Travert a souhaité organiser cette grande conférence nationale afin que les parties prenantes puissent partager leurs réflexions sur l'avenir de la Politique agricole commune à un moment clé. La Commission européenne vient en effet de publier un document d'orientation pour la future PAC et elle remettra ses propositions législatives pour l'après 2020 courant mai 2018. Près de 300 participants ont ainsi pu échanger autour de trois tables rondes thématiques répondant aux enjeux identifiés par la France.

Ces tables rondes ont été ponctuées des interventions des ministres de l'agriculture européens présents, rappelant l'importante dimension européenne de cette politique, ainsi que le processus de construction et de décision dans lequel elle s'inscrit.

A cette occasion, Stéphane Travert a rappelé son attachement à l'évolution de la PAC actuelle vers un projet politique ambitieux, à la hauteur des défis qui se posent à l'Union européenne aujourd'hui : **« La grande transition agricole européenne que nous souhaitons tous, vers une agriculture plus responsable, plus durable, plus résiliente, doit être accompagnée par une PAC avec des objectifs communs et ambitieux au niveau européen ».**

En particulier, Stéphane Travert a rappelé que la future PAC devrait être en mesure de relever les défis suivants :

- **« libérer le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires, en assurant un «juste prix» pour les producteurs, en favorisant le travail en filière et en adaptant les règles et dispositifs aux spécificités de chacune d'entre elles » ;**

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- « mieux valoriser et rémunérer les services environnementaux de l'agriculture, mais aussi favoriser les transitions climatiques, énergétiques, et territoriales, en encourageant la transformation des pratiques et des systèmes de production » ;
- « et enfin renforcer la gestion des risques, tout en responsabilisant les acteurs professionnels dans leurs choix économiques ».

Il a insisté sur le fait de ne pas opposer les modèles agricoles entre eux et sur la nécessité à déployer des outils adaptés à la diversité des modèles européens, tout en soulignant la difficulté que cela représentait : « **nous allons devoir trouver le juste équilibre entre objectifs communs et objectifs spécifiques, modèles globaux et modèles locaux, dispositifs généralisés et mesures territorialisées** ». Il a également rappelé que la PAC devrait être simplifiée, lisible et comprise de tous, de ses bénéficiaires comme des citoyens européens.

Stéphane Travert a ré-affirmé la position de la France quant au besoin d'un budget fort pour la future PAC, dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel européen, et a marqué son opposition à l'introduction de cofinancements nationaux pour soutenir le revenu « de base » des agriculteurs dans le cadre des paiements directs. Il en va de même du financement de la gestion des crises, ainsi que des outils rémunérant la performance environnementale et accompagnant la transition écologique des systèmes, « **car l'atteinte de nos objectifs environnementaux communs ne doit pas dépendre de la capacité des États membres à déployer des financements dédiés** ».

Enfin, Stéphane Travert a invité l'ensemble des parties prenantes à poursuivre ensemble le travail engagé à l'occasion de cette conférence « CAP sur la PAC 2020 », afin « **d'obtenir un compromis politique avant la tenue des élections européennes de 2019, de façon à disposer d'un cadre stabilisé et cohérent pour ses bénéficiaires, aussi bien sous l'angle financier que sous l'angle des outils à mobiliser** ».